



DIPLÔME D'ÉTAT DE CESF
CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

Répertoire national des certifications professionnelles

RNCP37678– DE– Conseiller en économie sociale et familiale

CERTIFICATEUR

Ministère chargé de la solidarité

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

OBJECTIFS

Le titulaire du DE Conseiller en Economie Sociale Familiale doit être en mesure de:

- Analyser des situations sociales liées à la vie quotidienne
- Conseiller les personnes dans les domaines de la vie quotidienne
- Conduire des interventions sociales auprès des publics
- Appliquer les règles de communication en travail social (à l'oral et à l'écrit)
- Mobiliser les acteurs et les partenaires
- Favoriser l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute.
- Questionner son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrire dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.



DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : La formation se déroule sur 1 an en alternance en apprentissage ou en contrat de professionnalisation

DATE : Ouverture de la formation , session du 9 septembre 2024 au 30 juin 2025

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION: Trois mois avant et trois mois après le début de la session de formation.

PUBLIC CIBLE ET PREREQUIS

Être titulaire du BTS Economie Sociale Familiale.

VOIE D'ACCES

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par candidature individuelle
- Par expérience

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Employeurs

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale)...

Politiques sociales

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, logement...

Lieux d'intervention

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

Type d'emplois accessibles :

Conseiller en économie sociale familiale ; travailleur social



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP37678BC01 Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne	C1.1 Assurer une veille sociale, technique, scientifique, juridique pour l'analyse d'un phénomène social lié à la vie quotidienne C1.3A Concevoir des actions de conseil, d'animation et de formation dans les domaines de la vie quotidienne
RNCP37678BC02 Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne	C1.2 Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de la profession, des savoirs et des techniques C1.3B Conseiller les personnes Compétences validées en brevet de technicien supérieur « économie sociale familiale » C1.4 Réaliser une étude technique dans les domaines de la consommation, du budget, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène C1.5 Concevoir et mettre en œuvre des projets pour la gestion locale de l'environnement avec les habitants et les institutions C1.6 Elaborer un budget ; constituer le dossier de financement C1.7 Gérer le budget d'une action individuelle ou collective C1.8 Coordonner une équipe x Garantie de la cohérence des interventions des différents membres de l'équipe

Les blocs de compétences sont capitalisables



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP37678BC03 Conduite de l'intervention sociale auprès des publics	C2.1 Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique C2.2 Instaurer une relation d'accompagnement social C2.3 Analyser et diagnostiquer une situation dans sa complexité et sa globalité C2.B2 Co-construire un plan d'action négocié et accompagner sa mise en œuvre C2.B3 Evaluer les résultats de l'intervention en favorisant l'implication de la personne C2.A1 Rechercher et organiser les ressources nécessaires au projet collectif C2.A2 Mettre en place une relation d'aide, un accompagnement au plan collectif C2.A3 Impulser, conduire des actions collectives d'animation, de formation, de conseil et d'information auprès des groupes dans les domaines de la vie quotidienne C2.A4 Evaluer en continu le projet collectif C2.D1 Concevoir et conduire des projets à dimension territoriale C2.D2 Impulser et accompagner une dynamique d'équipe projet
RNCP37678BC04 Accompagnement éducatif budgétaire	C2.B1 Analyser les besoins d'un public C2.4 Mettre en œuvre un accompagnement éducatif budgétaire
RNCP37678BC05 Expression et communication écrite et orale	C3.1 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics

Les blocs de compétences sont capitalisables



BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
RNCP37678BC06 Communication professionnelle en travail social	C3.2 Elaborer une stratégie de communication à destination de différents publics, des professionnels, des partenaires, de son institution C3.3 Transmettre des informations auprès des différents acteurs dans un cadre éthique C3.4 Appréhender et mobiliser l'environnement numérique
RNCP37678BC07 Connaissance et analyse des contextes institutionnels	C4.1 Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle C4.2 Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles C4.7 Participer à l'élaboration de documents contractuels avec les partenaires
RNCP37678BC08 Mobilisation des acteurs et des partenaires	C4.3 Représenter le service, l'établissement, l'institution C4.4 S'inscrire dans un travail d'équipe en interne, pluri professionnel, pluri institutionnel C4.5 Identifier et analyser les dynamiques territoriales C4.6 Inscrire des actions en partenariat et en réseau dans une dynamique territoriale C4.8 Assurer une fonction de médiation et de négociation C4.9 Assurer une veille sur les politiques publiques

Les blocs de compétences sont capitalisables. Ils peuvent être acquis séparément conformément au tableau ci-dessus. L'obtention du diplôme est soumise à validation de chaque domaine de compétences (DC)



PROGRAMME ET MATIERES

La formation est organisée autour de 4 domaines de formation (DF) :

- DF1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne – 140 h.
- DF2 : Intervention Sociale – 250 h.
- DF3 : Communication professionnelle – 60 h.
- DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – 90 h

Périodes de formation sur site qualifiant en alternance : 6 mois à 1 année

EPREUVES DE CERTIFICATION

DC1- Mémoire : épreuve ponctuelle finale organisée sur convocation du rectorat
DC1 (AVSE)-DC2-DC3-DC4 –épreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF)

DOMAINES DE COMPETENCES	BLOCS DE COMPETENCES	EPREUVES DE CERTIFICATION
DC1	N° 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne N°2 : Conseil à visée sociale dans le domaine de la vie quotidienne	Mémoire de pratiques professionnelles : dossier + oral Analyse à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne : oral - CCF
DC2	N°3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics N°4 : Accompagnement éducatif budgétaire	Intervention Sociale individuelle ou collective : dossier + oral-CCF Accompagnement éducatif budgétaire : épreuve écrite de 3 heures (CCF)
DC3	N°5 : Communication écrite et orale N°6 : Communication professionnelle en travail social	Certification en BTS ESF Ecrits professionnels : épreuve écrite informatisée de 4 heures - CCF
DC4	N°7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels N°8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires	Certification en BTS ESF Analyses des relations partenariales : dossier + oral -CCF

Les blocs de compétences sont capitalisables. L'obtention du diplôme est soumise à validation de chaque domaine de compétences (DC) ; le candidat devra obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans chaque DC



MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Informations diverses
<ul style="list-style-type: none"> Salles équipées de vidéoprojecteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Equipe pédagogique expérimentée et constituée de professionnels du secteur social Rencontre avec des professionnels du Secteur Social Centre de ressources et d'autoformation 	<ul style="list-style-type: none"> Lettre de motivation, CV, dossier scolaire L'admissibilité se fait après examen du dossier du candidat et un entretien d'une durée de 30 minutes avec un jury de deux personnes
Méthodes mobilisées	Equivalences ou passerelles possibles	Poursuites d'Etudes
<ul style="list-style-type: none"> Une plage d'évaluation est prévue dans l'emploi du temps pour mettre les candidats dans les conditions d'examen (devoirs sur table surveillés) Des examens blancs et des entraînements pour les oraux sont organisés dans les conditions de l'examen Suivi individuel pendant les périodes en entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Equivalence de Grade licence 3 	<ul style="list-style-type: none"> Master du secteur social Certificat National de Mandataire Judiciaire CAFERUIS : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale CAFDES : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur ou de service d'intervention sociale
Modalités de formation	Contacts-informations	Financement de la formation
<ul style="list-style-type: none"> Formation en présentiel Intervenants professionnels du secteur social 	<ul style="list-style-type: none"> Portes ouvertes 18/01/25 Portes ouvertes 15/03/25 Portes ouvertes 18/06/25 Forum emploi/alternance : mars <p>Cécile Cargemel au 03.25.83.11.22</p>	<p>Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (OPCO)</p> <p>Formation gratuite (Financement OPCO)</p>
Taux d'obtention session 2023	Taux de poursuite d'études 2024-2025	Taux divers
<ul style="list-style-type: none"> 84 % Session 2024 : résultats le 23 octobre 2024 	<ul style="list-style-type: none"> NC 	<ul style="list-style-type: none"> Taux interruption scolarité : 0% Taux insertion pro : NC % Taux rupture contrat : 0 % Taux de satisfaction : 92 %

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Lien référentiel :	Modalités d'accès :	Référents :
<ul style="list-style-type: none"> https://eduscol.education.fr/ 	<ul style="list-style-type: none"> Si vous pensez être en situation de handicap, merci de prendre contact avec la référente handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> Handicap/Pédagogique : Cécile Cargemel Mobilité : Nadia S. 